

**ASSEMBLÉE NATIONALE**5 mai 2006

---

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES - (n° 2276)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 362 Rect.

présenté par

M. Launay, Mme Gautier, MM. Brottes, Ducout, Bonrepaux, Mme Gaillard, MM. Peiro, Gaubert,  
Dumas, Gouriou, Mme Darciaux, MM. Habib, Bacquet, Dupré, Dumont  
et les membres du groupe Socialiste

-----  
**ARTICLE 9**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer la nouvelle rédaction de l'article L. 435-5 du code de l'environnement qui ne résoudra pas les nombreux conflits liés au partage du droit de pêche.